

* Biblio-lib :

Depuis la fin Mars, la commune a mis à la disposition des habitants une bibliothèque située dans la tour de Flat et en libre accès.

Les lecteurs peuvent ainsi à toute heure du jour ou de la nuit, venir chercher un livre ou en déposer.

Depuis le début de cette nouvelle expérience de nombreux livres ont déjà été empruntés, d'autres déposés, ce qui enrichit beaucoup cette bibliothèque en liberté.

Un grand merci aux personnes qui participent par leurs échanges de livres à faire vivre cette bibliothèque.

* Sécurité citoyenne :

Les services de la gendarmerie, encouragés par le sous-préfet d'Issoire, ont demandé aux élus et par voie de conséquence aux habitants d'être vigilants et d'être des acteurs de la sécurité des biens et des personnes au quotidien.

Aussi, lorsque vous êtes témoin d'une situation anormale sur le territoire communal (véhicule suspect, présence anormale ...), vous pouvez la signaler, soit au secrétariat de mairie, soit au maire ou à la gendarmerie en cas d'urgence.

* Acquisition d'un terrain :

La commune a acquis le terrain de 2200 m² situé en contrebas du cimetière de Flat ; le projet est de réaliser à moyen terme un espace de stationnement pour les véhicules.

* Création de l'Amicale des Anciens Combattants d'Aulhat-Flat :

La commune d'Aulhat-Flat s'enrichit d'une nouvelle association. Suite à une réunion des anciens combattants de la commune, organisée par le correspondant défense, l'Amicale des Anciens Combattants d'Aulhat-Flat a été créée le 8 mai 2018.

L'assemblée a désigné un premier bureau composé de :

Président	Jean-Louis MAHUTEAU
Trésorier	Stéphane CHAUVET
Secrétaire	Georges MASSARDIER
Porte drapeau	Stéphane CHAUVET

La première mission de ce bureau est d'élaborer les statuts et règlements de l'amicale, d'effectuer les démarches administratives auprès de la préfecture et créer l'annuaire de ces membres.

Les anciens combattants désireux d'adhérer à l'amicale peuvent prendre contact au **06 15 75 91 87**.



Sommaire

- Le mot du Maire
- Comptes de fonctionnement et d'investissement 2017
- Info communales
- Travaux
- Manifestations et cérémonies
- Info générales
- Vie communale
- Les associations

Le mot du maire

Finances communales et investissements

Votre journal communal vous informe de la situation financière municipale à la fin de l'année 2017.

Celle-ci est satisfaisante et elle permettra la réalisation des investissements dans des conditions économiques favorables.

La fin des travaux du centre de Flat et le début de l'aménagement entre Aulhat et Flat sont les deux gros dossiers d'investissements en cours dont vous lirez les informations dans les pages suivantes.

Nous vous informons aussi de la mise en place d'un service de restauration scolaire sur notre commune.

Tous ces investissements ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie sur notre territoire. C'est l'occasion de remercier les associations communales qui, par leurs actions permettent de tisser un lien social indispensable dans notre vie quotidienne et j'invite tous les habitants à participer à ces animations dont vous lirez les activités dans ce journal.

Tous ces dossiers mobilisent vos élus qui sont à votre écoute et à votre disposition.

Bon été à tous

Gérard THEVIER

Mairie d'Aulhat-Flat

2, place de l'Amour-Flat
63500 Aulhat-Flat
Tel: 04.73.71.53.57
Fax: 04.73.71.84.90

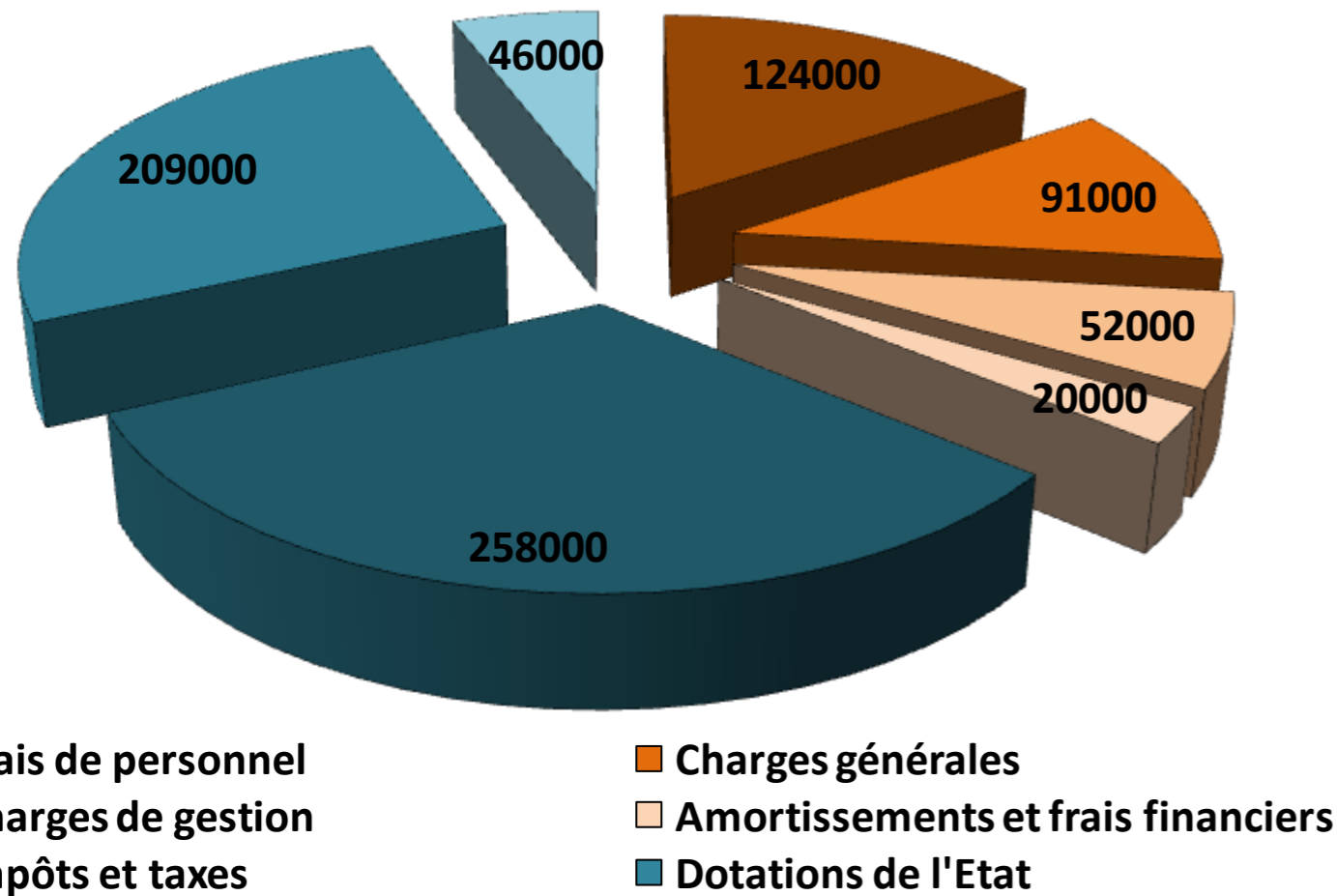
Mairie annexe d'Aulhat

2, route de Manglieu-Aulhat
63500 Aulhat-Flat
Tel/Fax : 04.73.71.52.95

mairieaulhat-flat@orange.fr

Ouverture au Public :

LUNDI	8H30 à 11H30	FLAT
	14H à 17H30	FLAT
MARDI	8H30 à 11H30	FLAT
	14H à 17H30	FLAT
MERCREDI	15H30 à 18H30	AULHAT
JEUDI	8H30 à 11H30	FLAT
	14H à 17H30	FLAT
VENDREDI	8H30 à 11H30	FLAT
	15H30 à 18H30	AULHAT



Total des dépenses : 287.000 €

Total des recettes : 513.000 €

Excédent de fonctionnement : 226.000 €

SYNTHESE FINANCIERE 2017

Disponible de trésorerie fin 2016 :	421.000 €
Excédent de fonctionnement :	226.000 €
Déficit d'investissement :	- 153.000 €
Disponible de trésorerie fin 2017 :	494.000 €

Le Comité d'Animation :

* La tripe :

C'est une soixantaine d'Auflatois qui ont bravé le froid hivernal pour venir à la salle API d'Aulhat, déguster la traditionnelle tripe organisée par le Comité d'Animation d'Aulhat-Flat.

Au menu, assiette de charcuterie locale, tripes ou langue de bœuf pommes à l'eau, Saint-Nectaire et tarte aux pommes. Le tout arrosé, avec modération, de vin blanc, rosé ou rouge aux choix des convives !

Amitié et Convivialité assuraient l'ambiance de cette matinée festive.



* Marché de producteurs :



C'est sous un beau ciel bleu qu'une douzaine de producteurs et artisans de la commune et des environs, nous ont proposé leurs produits d'une grande qualité. Les visiteurs ont pu également découvrir une exposition photos sur le thème « la commune d'hier à aujourd'hui ». L'ensemble du comité d'animation remercie chaleureusement toutes les personnes de la commune qui ont prêté des photos de toutes les époques et qui ont permis par ce geste collaboratif, le bon déroulement de cette exposition. Les enfants quant à eux ont pu jouer dans le château gonflable mis à leur disposition.

Rendez-vous l'année prochaine avec de nouvelles idées qui commencent à fleurir dans les esprits.

* Repas champêtre du 14 juillet :

La fête nationale prend, chaque année, une allure communale à AULHAT-FLAT. En effet tous les ans un repas se déroule sur la place du château et permet aux Auflatoises et Auflatois, souvent accompagnés de leur famille et amis, de

passer un agréable moment autour d'un repas champêtre très apprécié. Ce fut le cas cette année encore, ou environ 90 personnes se sont retrouvées. Les nouveaux habitants de la commune ont pu ainsi découvrir l'ambiance chaleureuse qui règne dans notre commune et nous leur souhaitons à cette occasion la bienvenue.



Le Club de l'Amitié :

* Thé dansant :

Le thé dansant s'est déroulé dimanche 21 janvier dans la salle du Chauffour, animé par Gilles et Nicole Roubertou. Comme d'habitude, nous avons terminé la soirée autour d'un petit casse croûte dans la salle d'activités.

* Repas annuel :



C'est par un temps relativement maussade que s'est déroulé, mardi 20 février, notre repas annuel ; mais le soleil était dans les cœurs des 58 adhérents présents.

Au menu, foie gras, filet de sandre, trou normand, aiguillettes de canard, salade, fromage, et pour terminer, assiette gourmande... Le tout bien sûr accompagné de punch, vins blanc et rouge et champagne.

Les Anciens ne se laissent pas abattre !!!



* Loto :

Le beau temps a sûrement été responsable d'un plus petit nombre de participants à notre loto du 3 mars, que les années précédentes, mais il s'est quand même bien déroulé. Et nous étions contents, après avoir bien travaillé, de nous retrouver autour d'une bonne soupe et d'un petit casse croûte préparés avec amour par Yvette et Jean Pierre.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de ce loto par leur aide et l'apport de lots et de pâtisseries.

* Amicale laïque des 3 villages :

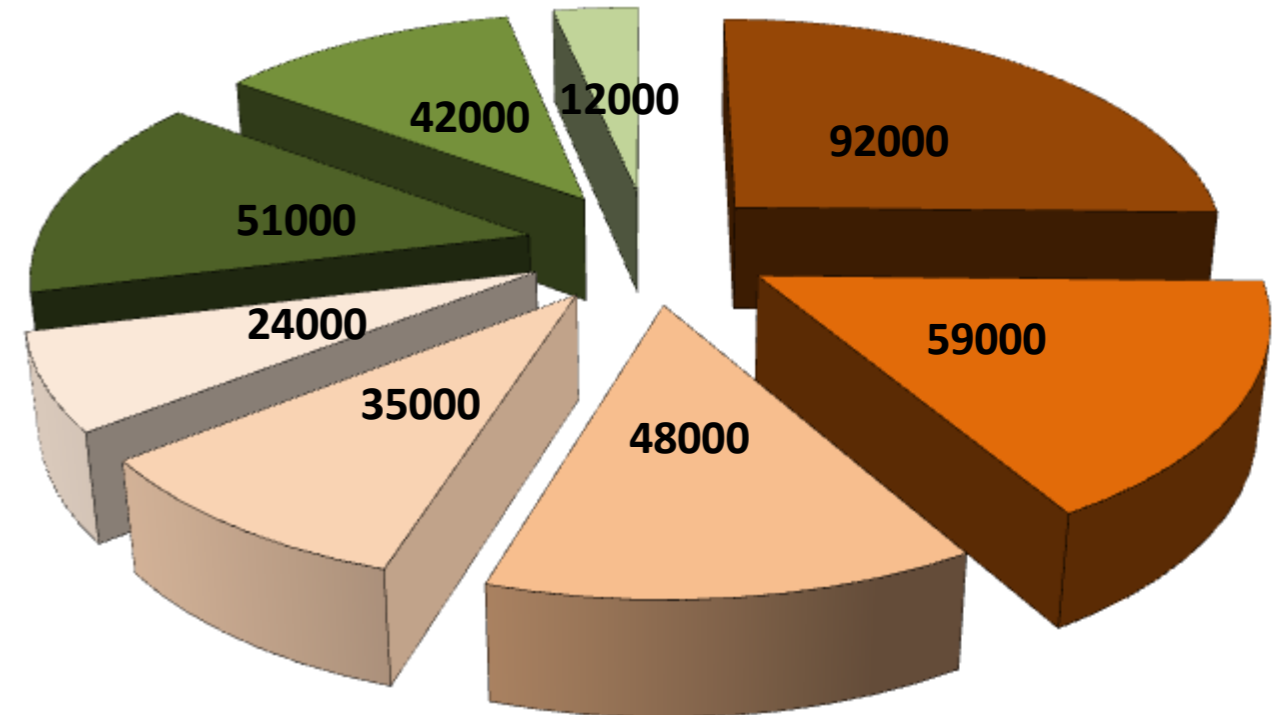
La bourse aux jouets s'est déroulée le 4 Mars, un succès pour cette deuxième édition.

La chasse aux œufs a eu lieu le 8 Avril au terrain de Flat, les enfants déguisés ont défilé dans les rues avant de remplir généreusement leur panier d'œufs.

Le 20 Mai, la randonnée des 3 villages au départ des cours du Château d'Aulhat réunissait 270 marcheurs, le beau temps était au rendez-vous et c'était l'occasion de découvrir nos villages et les alentours avec des étapes gourmandes et conviviales. Un parcours ludique de 5 km était proposé aux enfants .

Après les vacances d'été, les activités de l'Amicale Laïque des 3 Villages reprendront avec la gym les mercredis et vendredis soirs, et l'atelier des petites mains les mardis soirs à la salle d'activités de Flat. Les barnums, la vaisselle et la structure gonflable sont toujours proposés à la location.

Notre assemblée générale aura lieu fin septembre, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Pour nous contacter une adresse mail : amicale3villages@gmail.com ou sur notre page Facebook .



■ Aménagement centre de Flat

■ Bâtiments

■ Voirie

■ Remboursement emprunts

■ Dépenses diverses

■ Subventions investissements

■ Remboursement TVA

■ Recettes diverses

Total dépenses : 258.000 €

Total recettes : 105.000 €

Déficit d'investissement : - 153.000 €

La situation financière de la commune est satisfaisante et conforme aux prévisions.

L'excédent de trésorerie va permettre la réalisation des futurs investissements dans de bonnes conditions.

Nous poursuivons notre désendettement.

La synthèse et le détail des comptes communaux sont disponibles en mairie et sur le site internet communal.

* Agrandissement de la station de traitement des eaux usées d'Aulhat :

Depuis le 1^{er} janvier 2017, et dans le souci d'harmonisation avec la station de Flat, la propriété et la gestion de la station d'Aulhat ont été confiées au Sireg, le syndicat qui gère, pour le compte des communes d'Issoire et des environs, les réseaux d'assainissement collectif et les stations d'épuration.

Il y a douze ans, la station d'Aulhat avait été dimensionnée pour un traitement des eaux usées de 250 habitants. A ce jour, c'est 270 Auflatois qui sont reliés à la station ; il y a donc la nécessité d'agrandir cet équipement, ce qui va être réalisé d'ici fin 2018 par le Sireg.

* Plan Local d'Urbanisme :

Les études et réunions relatives à ce projet se poursuivent régulièrement.

Une exposition d'informations générales comprenant 8 affiches est disponible dans les mairies des communes suivant un calendrier préétabli dont vous avez eu connaissance par un document mis dans votre boîte aux lettres.

La prochaine exposition aura lieu dans notre commune :

- * à la mairie de Flat du 1^{er} au 7 octobre 2018
- * à la mairie d'Aulhat du 8 au 14 octobre 2018

Calendrier	
Mairie d'Orbeil	De mardi 22 mai au mercredi 30 mai 2018 Du lundi 14 mai au dimanche 7 octobre 2018
Mairie de Flat	De mardi 29 mai au dimanche 10 juin 2018 Du lundi 8 octobre au dimanche 14 octobre 2018
Mairie de Brenat	De mardi 11 juin au dimanche 17 juillet 2018 Du lundi 15 octobre au dimanche 25 octobre 2018
Mairie d'Aulhat	De mardi 2 juillet au dimanche 22 juillet 2018 Du lundi 29 octobre au dimanche 11 novembre 2018
Mairie de Saint-Yvoine	De mardi 20 août au dimanche 9 septembre 2018
Mairie de Saint-Babel	De mardi 12 novembre au dimanche 25 novembre 2018 Du lundi 18 novembre au dimanche 26 novembre 2018 Du lundi 25 novembre au dimanche 5 décembre 2018

* Instruction des permis de construire :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'instruction des permis de construire et des déclarations préalables des travaux est assurée par le service de l'urbanisme de l'Agglomération du Pays d'Issoire (API) en lieu et place des services de l'Etat ; mais le processus reste le même qu'auparavant, à savoir :

- * dépôt des dossiers en mairie pour contrôle préalable des documents
- * instruction par API
- * décision et signature du maire

* Départ d'Elisabeth Blateyron :

Après 16 ans au poste de secrétaire de mairie à Flat, Elisabeth Blateyron a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle en acceptant une mutation à la Région Auvergne Rhône Alpes à Clermont Ferrand où elle exercera ses compétences au service de la Direction de l'Agriculture.

Nous lui adressons nos remerciements pour toutes ces années au service de notre commune et de ses habitants. Nous lui souhaitons le plein succès dans ses nouvelles fonctions.

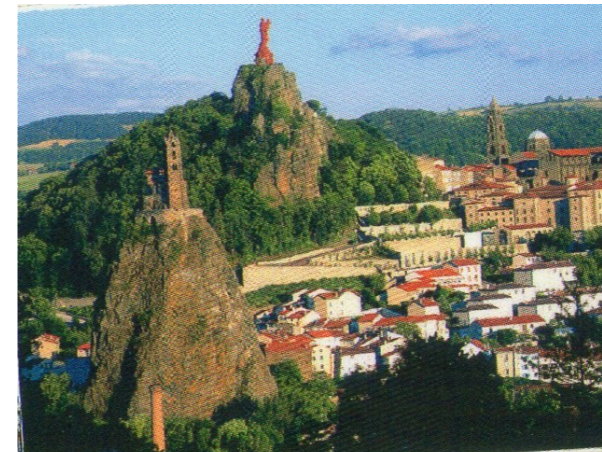
Le Comité de jumelage :

Comme chaque année depuis 1991, début mai, soit nous recevons nos amis de Moustier {Lot-et-Garonne), soit nous allons chez eux.

Cette année, ce sont vingt-et-un Moustierriens qui sont venus à Flat les 4, 5 et 6 mai.

Dès leur arrivée vendredi soir, ils ont été reçus dans les familles d'accueil.

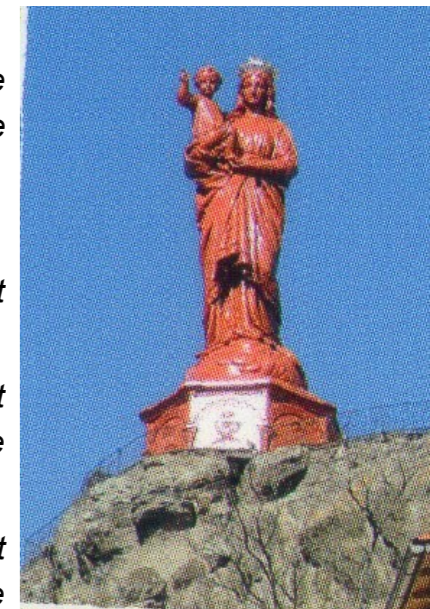
Traditionnellement, le samedi est réservé au programme touristique : cette année, journée au Puy-en-Velay.



Première vision de la ville et de ses célèbres pitons volcaniques.

Dès l'arrivée, quelques courageux se sont lancés à l'assaut du Rocher Corneille et de la statue Notre-Dame de France.

Pour les autres, balade tranquille jusqu'à la cathédrale et dans les rues voisines.



Repas de midi (avec lentilles et glace à la verveine) au restaurant « L'Ecu d'Or ».

Le petit train nous fait faire un petit tour dans les rues du Puy et surtout nous ramène au niveau de la cathédrale en nous évitant une pénible montée !

L'après-midi est consacré à la visite de l'Hôtel-Dieu, monument inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco avec, entre autre, la découverte

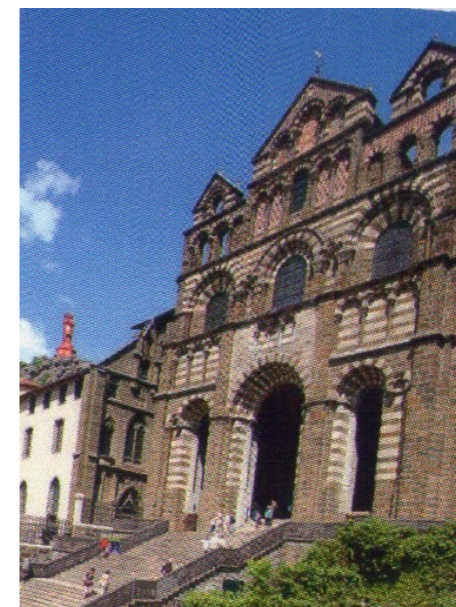
de la pharmacie hospitalière, témoignage exceptionnel de l'histoire de ce lieu.

Nous terminons la journée par un repas froid à la salle d'activités de Flat dans la convivialité et la bonne humeur en offrant à nos invités un petit sac de lentilles du Puy !

Dimanche matin libre jusqu'à 11h30 où tout le monde se retrouve à la mairie d'Aulhat pour l'apéritif offert par la municipalité.

Après le repas dans les familles d'accueil, il est vite 17h, l'heure d'accompagner les Moustierriens sur la place de Flat pour leur départ.

L'année prochaine, nous espérons tous nous retrouver à Moustier en souhaitant voir de nouveaux visages nous accompagner !



* Fêtes des écoles :

Une nombreuse assistance familiale composée de parents et grands-parents a envahi la cour de l'école d'Aulhat le 22 juin en soirée et la salle du Chauffour le 26 juin pour celle de Flat.



Les élèves de Maternelle ont évolué sur le thème du papier puis ils nous ont présenté leurs comptines avec enthousiasme.

Les plus grands de Flat nous ont emmenés au cœur de la savane pour nous imprégner des problèmes de notre environnement : TOUT à soif, animaux, plantes, même cette belle rose que des nuages ne peuvent rafraîchir. Imaginez, des nuages sans EAU !

Enfin les voix des élèves se sont unies pour nous offrir un message :

« Liberté, Egalité, Fraternité

en guise de devise pour que rien ne nous divise »

ainsi que la beauté et la pureté de l'EAU symbolisées par les arabesques de rubans bleus.

Les applaudissements nourris de l'assistance naturellement conquise sont venus récompenser les efforts des enfants et le mérite des enseignantes de nos deux écoles.

Chacun a pu ensuite se restaurer autour de buffets abondamment garnis par le soin des mamans.

Bravo à tous et bonnes vacances.

* Restauration scolaire :

Depuis de nombreuses années, les enfants de la commune scolarisés dans le cadre du RPI Aulhat-Flat - Brenat bénéficiaient des repas pris au restaurant scolaire d'Orbeil qui a été géré successivement par la commune d'Orbeil, par la Com'com des coteaux de l'Allier et enfin par API.

Le transport des enfants des écoles vers la cantine d'Orbeil était organisé et financé par le Département .

Depuis un an, des évolutions de compétence législative et de financement ont entraîné les changements suivants :

- * La restauration scolaire a été restituée aux communes
- * Le transport des enfants lié à la restauration est devenu une responsabilité et donc une charge communale (coût annuel de 15.000 €)

Face à ces évolutions et au souhait des parents, les élus ont proposé une nouvelle organisation de la restauration scolaire à compter du 1° septembre prochain :

- * Organisation de la restauration scolaire à la salle d'activités de Flat où seront accueillis les enfants des écoles d'Aulhat et de Flat avec des repas livrés par un prestataire extérieur
- * Transport des enfants de la maternelle d'Aulhat avec un véhicule communal adapté
- * Embauche, à temps partiel, d'un agent complémentaire aux deux personnes déjà en place

Cette nouvelle organisation doit permettre un meilleur confort pour les enfants (temps de la pause méridienne plus agréable) avec un coût financier acceptable pour les finances communales.

Une réunion d'information des parents d'élèves aura lieu le mardi 28 août à 16h30 à la salle d'activités de Flat.



* Aménagement du centre de Flat :

Après l'obtention de la subvention attendue de l'Etat (DETR 2018), la deuxième partie du projet va reprendre en septembre ; ces travaux vont permettre :

- * La réfection de l'ensemble de la voirie des rues à proximité de la mairie
- * L'aménagement de la place de l'amour devant la mairie

Ainsi se termine le plan d'aménagement du centre de Flat, commencé il y a six ans ; nous remercions les habitants du voisinage pour leur patience et leur compréhension pendant cette période de travaux.

* Projet d'aménagement entre Aulhat et Flat :

Ce projet a été validé par le Département et par la Commune. Il consiste à aménager l'espace entre le village d'Aulhat et celui de Flat. Il permettra de rénover le réseau des eaux pluviales, la chaussée de la RD9 et la mise en place d'un espace piétonnier le long de la voie routière.

Le coût total des travaux est estimé à 670.000 € ttc (560.000 € ht) ; la part communale sera de 328.000 € ttc(274.000 € ht), le reste étant pris en charge par le Département ; une subvention de l'Etat (DETR 2018) a été obtenue pour un montant de 82.000 € .

Le marché d'appel d'offres des entreprises sera lancé en septembre et le calendrier sera précisé au moment de l'attribution des travaux.

L'objectif de ce projet est de :

- * Permettre aux piétons de marcher en sécurité entre nos deux villages
- * Tenter de réduire la vitesse des véhicules (limitation à 50 km/h) par la réduction de la largeur de la chaussée (5.20m) et la pose de bordures entre celle-ci et le cheminement piétonnier
- * Faciliter un meilleur écoulement des eaux pluviales en évitant les débordements notamment en cas de violents orages
- * Intégrer de façon encore plus marquée nos deux principaux villages dans le cadre de notre nouvelle commune d'Aulhat-Flat.



Trottoir piétonnier



Trottoir enherbé

* Commémoration du 19 mars 1962 :

Ce 19 mars à 17h30, une dizaine d'anciens combattants de la guerre d'Algérie se sont réunis au Monument aux Morts de Flat, autour du maire d'Aulhat-Flat et des élus de la commune pour célébrer la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts par le maire délégué assisté de Pierre Courdier, ancien combattant, Georges Massardier, ancien combattant et ancien maire de Flat lisait le message de madame Geneviève Darrieussecq Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

L'Appel aux Morts pour la France, effectué par les sapeurs pompiers d'Aulhat-Flat-Saint-Babel, précédait la sonnerie aux Morts et la minute de silence.

La Marseillaise clôturait la cérémonie officielle et les participants se retrouvaient à la mairie autour du verre de l'amitié.



* Cérémonies du 8 mai :



C'est sous un magnifique soleil printanier que se sont rassemblés des membres du conseil municipal, une douzaine d'anciens combattants, un détachement des sapeurs-pompiers d'Aulhat-Flat – Saint-Babel, des représentants des associations et des écoles ainsi que des habitants de la commune, autour de Gérard Thevier, maire de la commune.

Les deux cérémonies se sont enchaînées, à Flat d'abord puis à Aulhat selon le même scénario : après le dépôt de gerbe aux monuments aux Morts par le maire assisté du maire délégué, Eliane Fargette, conseillère municipale, lisait un poème ; « Lettre d'un soldat » de « Sandrine Davin » à Flat et « Une guerre » de « Eliane Fargette » à Aulhat. Puis Georges Massardier, ancien combattant, à Flat ; Catherine Brai et Séverine Léger conseillères municipales, à Aulhat, lisaient le message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

Deux sapeurs-pompiers procédaient à l'appel des Morts pour la France devant chacun des deux monuments aux Morts et les cérémonies se terminaient par la sonnerie aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise.

Un vin d'honneur, servi dans la salle du conseil à Aulhat, clôturait ces cérémonies dans la convivialité et la bonne humeur. Monsieur le maire, dans son allocution, remerciait les participants à cette manifestation et annonçait la création de la toute nouvelle Amicale des Anciens Combattants d'Aulhat-Flat.

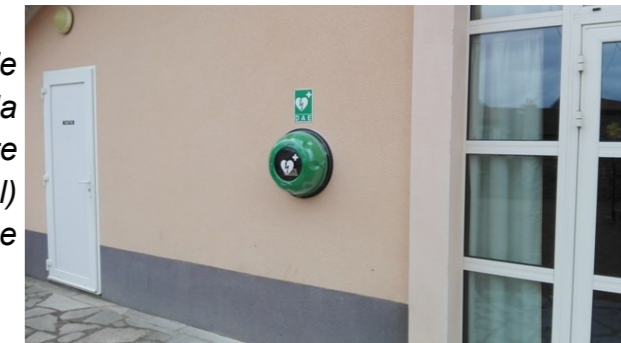


* Recensement 2018 :

Le recensement de la population communale a eu lieu entre le 17 janvier et le 17 février derniers ; il a permis d'enregistrer 914 habitants permanents (457 habitants dans chacune des anciennes communes) ; c'est l'occasion de remercier tous les Auflatois qui ont permis sa réalisation dans de bonnes conditions avec le travail efficace des deux agents recenseurs aidés par certains élus.

* Défibrillateur cardiaque :

La commune vient d'installer un défibrillateur (appareil de premier secours en cas d'accident cardiaque) à proximité de la salle d'activités de Flat ; cet appareil peut-être utilisé par toute personne (en suivant le mode d'emploi incorporé au matériel) qui se trouve en présence d'une victime en urgence cardiaque.



* Information API :



A la demande de la commune, API a mis gratuitement à notre disposition un réciprocatrice ; il s'agit d'un « rototil écologique » qui fonctionne sur batterie rechargeable et qui empêche la projection des herbes et des pierres dans l'environnement immédiat.

* Impôts locaux :

Depuis la création de notre nouvelle commune, nous avons souhaité mettre en place une harmonisation des taux des impôts locaux entre les deux anciennes communes. C'est ce qui a été fait en 2017 pour les trois taxes locales.

Pour 2018, nous avons décidé de maintenir les taux au niveau de l'année précédente, soit :

- Taxe d'habitation 10.63 %
- Taxe sur le foncier bâti 15.13 %
- Taxe sur le foncier non bâti 60.40 %

Il faut souligner que les taux des impôts locaux communaux restent, en moyenne, inférieurs à ceux des communes voisines.

* Visite du sous-préfet :

Nous avons invité le sous-préfet d'Issoire à présider une réunion des élus de notre commune ; ce fut l'occasion de lui présenter les divers projets municipaux et de le sensibiliser pour nous accorder les subventions demandées. Après un échange constructif, nous avons partagé un pot républicain.